Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

République française
Département de la Mayenne
Arrondissement de Mayenne
Commune de LASSAY-LES-CHATEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2018

Le Conseil municipal de la Commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 28 février 2018, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 05 mars 2018, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **19** - Présents : **18** - Pouvoir(s) : **0** - Votants : **18**

Présent(s) : J. RAILLARD – M. ECHARDOUR – B. LANDAIS – S. SOULARD – M. RIGOUIN – A. BLOTTIERE – G. LE ROYER – JC. COUSIN – C. LANDAIS – D. METAIRIE – M. LOUIS – D. MAILLARD – M. CONNEAU – S. SAINT-ELLIER – C. ALLAIN – MF. THELIER – A. POMMIER – J. MOREAU
Absent(s) ayant donné pouvoir : /
Absent(s) excusé(s) : V. LONGRAIS

Secrétaire de séance : S. SOULARD a été désignée secrétaire de séance.

TARIFS 2018

N° 2018-027bis **Rapporteur : B. LANDAIS**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015-097bis du 07 décembre 2015, n° 2016-005 du 11 janvier 2016, n° 2016-012 du 08 février 2016, n° 2016-025 du 07 mars 2016, n° 2016-052, n° 2016-053 et n° 2016-054 du 06 juin 2016, n°2017-011 du 16 janvier 2017, n°2017-051 du 30 juin 2017,
n° 2017-072 du 11 septembre 2017 modifiant ou instaurant les tarifs communaux,

Considérant qu'il convient de revoir l'ensemble des tarifs applicables en 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1
De modifier la grille des tarifs communaux, ci-après annexée, et de décider de son entrée en vigueur à compter du 5 mars 2018 :

LOCATION DE LA CHAMBRE FUNERAIRE	2018			
	Utilisation d'un salon de présentation		Non utilisation d'un salon de présentation	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Droit d'entrée fixe	68,88 €	82,66 €	68,88 €	82,66 €
Forfait 1 jour	120,55 €	144,66 €	90,41 €	108,49 €
Forfait 3 jours	238,82 €	286,59 €	179,11 €	214,93 €
Jour supplémentaire	65,45 €	78,53 €	49,08 €	58,90 €
Admission d'urgence	29,29 €	35,14 €	29,29 €	35,14 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

PRINCIPES GENERAUX :

Location en semaine : de 9h à 9h le lendemain

Arrhes : 30% lors de la réservation

Mise à disposition sans surcoût des salles mutlifonctions, Chatenay, de la Baroche, de Melleray et de Niort, à l'attention des personnes désireuses, dès le vendredi à partir de midi, en période de vacances scolaires, si ces salles ne sont pas déjà occupées.

Tarif Eté : sans chauffage du 16/04 au 14/10

Tarif Hiver : avec chauffage du 15/10 au 15/04 (+24%/tarif été)

Location St Sylvestre : Centre-bourg de Lassay-> salle Chatenay / Campagne -> La Baroche Gondouin, Niort-la-Fontaine, Melleray la Vallée

Tarif hors commune : + 25 % du tarif commune au minimum

EQUIPEMENTS ANNEXES	
TABLES Les matériels sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques, après réservation en Mairie.	
Associations communales	Gratuit
Commune	1,65
Hors commune	2,05
CHAISES Les matériels sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques, après réservation en Mairie.	
Associations communales	Gratuit
Commune	0,50
Hors commune	0,70
BARRIERES Les matériels sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques, après réservation en Mairie.	
Associations communales	Gratuit
Commune	1,65
Hors commune	1,95

ESPACE DES ARTS	COMMUNE	HORS COMMUNE
NB : Ni table, ni chaise affectée en permanence. **Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.** **Matériels stockés pour tous besoins communaux : 20 tables pliantes et 240 chaises pliantes.**		
Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation		
Associations communales *(+ Amicale cantonale Ainés - NLF)* pour assemblées générales, conférences, réunions	gratuit	
Associations hors LASSAY-LES-CHATEAUX et autres personnes morales pour assemblées générales, conférences, réunions		50,00
Exposition *(sans activité commerciale)*	gratuit	gratuit
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion	100,00	120,00
Ventes, activités commerciales...	162,00	200,00
Nettoyage *(forfait)*	170,00	
Forfait chauffage/jour	50,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

ESPACE MADIBA - SALLE DE SPECTACLE (petit amphithéâtre)	COMMUNE	HORS COMMUNE
NB : 30 Chaises affectées + vidéoprojecteur + sonorisation.		
Caution *(sauf associations communales et services publics)*	1 500 €	1 500 €
Mises à disposition *(sous condition de réservation)*	Discrétion du Maire	Discrétion du Maire
Nettoyage *(forfait)*	170,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

SALLE OMNISPORTS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)	Gratuit	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

SALLE CHATENAY	COMMUNE	HORS COMMUNE
NB : 20 tables et 100 chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle. **Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.** **Matériels stockés pour tous besoins communaux : 18 tables pliantes et 140 chaises pliantes**		
Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation		
Associations	Gratuit	198,00
1 jour (en semaine)	197,00	247,00
Jour supplémentaire (en semaine)	58,00	71,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)	255,00	318,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion	130,00	160,00
Vaisselle *(par placard de 50 couverts)*	25,00	30,00
Nettoyage *(forfait)*	170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement	oui	oui
Forfait chauffage/jour	20,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

SALLE MULTIFONCTION	COMMUNE	HORS COMMUNE
NB : 87 tables et 300 chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle. **Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.**		
Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation		
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)	-1 location gratuite par an. - Autres locations = 1/2 tarif "forfait 1 jour"	
Associations hors LASSAY-LES-CHATEAUX et autres personnes morales		198,00
1 jour (en semaine)	230,00	285,00
Jour supplémentaire (en semaine)	67,00	85,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)	297,00	370,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion	130,00	160,00
Location sonorisation	50,50	
Nettoyage *(forfait)*	170,00	
Forfait chauffage/jour	40,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

SALLE DE MELLERAY-LA-VALLEE	COMMUNE	HORS COMMUNE
NB : tables et chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle. **Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.**		
Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation		
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF) Groupements et syndicats de professionnels de Lassay-les-Châteaux pour leurs assemblées générales et réunions	Gratuit	
1 jour (en semaine)	100,00	135,00
Jour supplémentaire (en semaine)	25,00	30,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)	125,00	165,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion	100,00	135,00
Location vaisselle	25,00	30,00
Forfait nettoyage	170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement	oui	oui
Forfait chauffage/jour	30,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

SALLES DE NIORT-LA-FONTAINE	COMMUNE	HORS COMMUNE
NB : tables et chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle. Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.		
Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation		
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)	Gratuit	
Grande salle + salle bienvenue		
1 jour (en semaine)	80,00	100,00
Jour supplémentaire (en semaine)	20,00	25,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)	100,00	125,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion	80,00	100,00
Location vaisselle	25,00	30,00
Forfait nettoyage	170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement	oui	oui
Forfait chauffage/jour	20,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	
Salle de l'ancienne Mairie		
Groupements et syndicats de professionnels de LASSAY-LES-CHATEAUX pour leurs assemblées générales et réunions	Gratuit	
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion	25,00	30,00
Forfait chauffage/jour	10,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

Salle LA BAROCHE-GONDOUIN	COMMUNE	HORS COMMUNE
NB : tables et chaises affectées en permanence, louées d'office avec la salle. Nombre de chaises et de tables à définir à chaque location.		
Arrhes pour toute location payante : 30% lors de la réservation		
Associations communales (+ Amicale cantonale Ainés - NLF)	Gratuit	
Grande salle		
1 jour (en semaine)	60,00	70,00
Jour supplémentaire (en semaine)	20,00	25,00
Forfait week-end (du vendredi midi au lundi 9h00)	80,00	95,00
Vin d'honneur, assemblée générale, réunion	60,00	70,00
Location vaisselle	25,00	30,00
Forfait nettoyage	170,00	
Tarif - Casse ou perte de vaisselle - Coût du remplacement	oui	oui
Forfait chauffage/jour	20,00	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	
Salle de l'ancienne Mairie		
Groupements et syndicats de professionnels de LASSAY-LES-CHATEAUX pour leurs assemblées générales et réunions	Gratuit	
Forfait enlèvement des déchets	30,00	

AIRE NATURELLE CHATENAY	COMMUNE	HORS COMMUNE
Forfait lorsque location salle MULTIFONCTION et/ou CHATENAY	60,00	

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

PRINCIPAUX TARIFS

ANIMATION - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)	
3 tranches de quotient familial : 1 = 0 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 > à 1100 ou inconnu ou non communiqué par les familles	
Forfait annuel d'adhésion au service Périscolaire, par famille (y compris pour les enfants inscrits au transport scolaire et pris en charge par les agents du périscolaire)	5,50
Forfait annuel d'adhésion au service ALSH des vacances (hors mercredi), par famille	5,50
Forfait annuel d'adhésion au service ALSH "Mercredis loisirs" (ALSH du mercredi), par famille	5,50
PERISCOLAIRE	
Accueil périscolaire : de 7h30 à 8h45	
Enfant en Primaire - QF 1	1,35
Enfant en Primaire - QF 2	1,45
Enfant en Primaire - QF 3	1,55
Accueil périscolaire : de 16h30 à 19h00	
Enfant en Primaire - QF 1	1,35
Enfant en Primaire - QF 2	1,45
Enfant en Primaire - QF 3	1,55
MERCREDIS LOISIRS	
ALSH - Mercredis loisirs : accueil du matin de 7h30 à 9h00	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,35
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,45
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	1,55
ALSH - Mercredis loisirs : forfait demi-journée de 13h30 à 18h15	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	4,55
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	4,65
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	4,75
Repas (indépendant du QF)	4,50
PETITES VACANCES - JUILLET - 1 SEMAINE EN AOÛT	
ALSH Vacances - accueil du matin de 7h30 à 9h00	1,35
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,45
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,55
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	
ALSH Vacances - tarif journée de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (17h30 vendredi)	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	6,35
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	6,45
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	6,55
Repas (indépendant du QF)	4,50
ALSH Vacances - tarif par demi-journée de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 18h00 (17h30 vendredi)	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	4,55
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	4,65
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	4,75
ALSH Vacances - forfait semaine sur 5 jours (hors fin de semaine)	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	27,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	27,50
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	28,00
Repas (indépendant du QF)	4,50
ALSH Vacances - camps sur 5 jours (hors fin de semaine)	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1 (repas compris)	73,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 2 (repas compris)	78,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 3 (repas compris)	83,00
SORTIE - SERVICE ANIMATION JEUNESSE PERISCOLAIRE	
Sortie organisée par le service animation jeunesse périscolaire	voté ponctuellement

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

PISCINE	
Ticket - moins de 5 ans	gratuit
Coût par élève des établissements scolaires hors LASSAY-LES-CHATEAUX	1,50
Ticket - de 5 à 18 ans	1,60
Ticket - plus de 18 ans (adulte)	3,60
Carnet de 10 tickets - de 5 à 18 ans	14,00
Carnet de 10 tickets - plus de 18 ans (adulte)	32,00
Créneau horaire réservé, mais non utilisé par une école primaire* hors LASSAY-LES-CHATEAUX	40,00
Bonnet de bain	1,00
Chaussons de bain (la paire)	1,50
* élémentaire et/ou maternelle	

RESTAURATION SCOLAIRE	
Ces tarifs peuvent être modifiés en début d'année en fonction des bilans issus du compte-administratif	
ENFANTS DE LASSAY-LES-CHATEAUX **3 tranches de quotient familial : 1 = 0 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 > à 1100 ou inconnu ou non communiqué par les familles**	
+ de 6 ans - QF 1	3,80
+ de 6 ans - QF 2	3,90
+ de 6 ans - QF 3	4,05
2ème enfant et suivant - QF 1	3,20
2ème enfant et suivant - QF 2	3,25
2ème enfant et suivant - QF 3	3,35
- de 6 ans - QF 1	3,15
- de 6 ans - QF 2	3,25
- de 6 ans - QF 3	3,35
ENFANTS HORS COMMUNE	
+ de 6 ans	6,30
- de 6 ans	4,30

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	
Plateau - Habitant de LASSAY-LES-CHATEAUX	7,80
Plateau - Hors Commune	9,80

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - DROIT DE PLACE	
Le ml - abonné	0,15
Le ml - non abonné	0,20
Droit minimal par place (appliqué lorsque la surface demandée est inférieure à ce droit)	1,00
Le ml (mètre linéaire) de façade ou d'occupation par an - tous commerces, exposants utilisant les trottoirs	2,00

CIMETIERES	
Concession de **15 ans**	102,00
Concession de **30 ans**	142,00
Concession de **50 ans**	334,00
Taxe de superposition	21,00
Frais de séjour caveau provisoire **par jour**	5,10
Jardin du souvenir - concession de **15 ans**	102,00
Jardin du souvenir - concession de **30 ans**	142,00
Emplacement d'une plaque sur la colonne cinéraire - concession de **20 ans**	34,00
Achat d'une cavurne	245,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

PHOTOCOPIES OU NUMERISATION	
A4 - N&B	0,40
A4 - Couleur	0,70
A4 - recto-verso - N&B	0,60
A4 - recto-verso - Couleur	1,10
A3 - N&B	0,60
A3 - Couleur	1,10
A3 - recto-verso - N&B	0,70
A3 - recto-verso - Couleur	2,00
Associations Lasséennes N&B	0,10
Associations Lasséennes Couleur	0,50
Télécopie (Fax) : tarif de la copie N&B ci-dessus + 10 centimes d'euros	Copie + 0,10

VISITE DE LA ROSERAIE	
Visite commentée par le Responsable des espaces verts, sur demande de l'Office de tourisme	60,00

FOURRIERE ANIMALE	
Prise en charge - 1ère capture d'un animal appartenant à un propriétaire	gratuit
Prise en charge - dès la 2ème capture d'un animal appartenant à un propriétaire	66,00
Jour de garde, par animal	21,00

VENTE DE BOIS	
Les stères sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques.	
Le stère à couper ou tombé (bûche de 1m pour un volume de 1 m^3)	33,00

TENTES DE RECEPTION	
La location de tente de réception est prévue pour un week-end (du vendredi au lundi)	
Communes du SIVOM de Lassay - Particuliers	85,50
Communes du SIVOM de Lassay - Associations et communes	53,50
Hors SIVOM de Lassay - Particuliers	161,00
Hors SIVOM de Lassay - Associations et communes	128,00
Hors SIVOM de Lassay - Déplacement	85,50
Le Prisme et SIVU - La tente	107,00
Le Prisme et SIVU - Le déplacement	53,50

LOYERS DES BATIMENTS COMMUNAUX	
Les loyers communaux variant en fonction d'un indice sont marqués d'un astérisque. Toute modifications les concernant s'applique dès la fin du contrat de location, dans les termes du nouveau contrat. Loyer en cours X nouvel IRL du trimestre de référence du contrat / IRL du contrat / IRL du même trimestre de l'année précédente	**126,16**
LOYERS ET CHARGES MENSUELS (arrondis à l'€)	
Loyer – Maître Nageur Sauveteur (quel que soit le local d'habitation) – Mensuel, terme à échoir	160,00
• Loyer – Appartement 27-29 rue Migoret Lamberdière à LASSAY-LES-CHATEAUX – Logements des apprentis (4 appartement au total)	153,00
Charges – Appartement 27-29 rue Migoret Lamberdière à LASSAY-LES-CHATEAUX – Logements des apprentis (eau, électricité, ordures ménagères)	50,00
• Loyer – Maison T4 – 19 rue Jean Baptiste Messager à LASSAY-LES-CHATEAUX	503,00
• Loyer – Maison T3 – 21 rue Jean Baptiste Messager à LASSAY-LES-CHATEAUX	450,00
• Loyer – Maison T4 – 24 impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	480,00
• Loyer – Maison T3 – 26 impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	406,00
• Loyer – Maison T3 – 28 impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	405,45
• Loyer – Maison T4 – 30 impasse de la Rose du Prince à LASSAY-LES-CHATEAUX	480,00
• Loyer – Maison n°1 – T3 – 3 rue de Housse à LASSAY-LES-CHATEAUX	179,00
• Loyer – Maison n°2 – T3 – 3 rue de Housse à LASSAY-LES-CHATEAUX	179,00
Loyer – Locaux – Bâtiment 1 route de Mayenne (rdc,...) à LASSAY-LES-CHATEAUX	180,00
• Loyer – Appartement T4 – 1 route de Mayenne (étage) à LASSAY-LES-CHATEAUX	400,00
Charges – Appartement T4 – 1 route de Mayenne (étage) à LASSAY-LES-CHATEAUX	100,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le
ID : 053-215301276-20180404-2018_027_BIS-DE

• Loyer – Maison T4 – 10 rue du Taillis – La Baroche Gondouin à LASSAY-LES-CHATEAUX	425,00
Charges – Maison T4 – 10 rue du Taillis – La Baroche Gondouin à LASSAY-LES-CHATEAUX	0,00
• Loyer – Maison T4 – 12 rue du Taillis – La Baroche Gondouin à LASSAY-LES-CHATEAUX	425,00
Charges – Maison T4 – 12 rue du Taillis – La Baroche Gondouin à LASSAY-LES-CHATEAUX	0,00
• Loyer – Appartement T3 – 15 rue de l'Eglise – La Baroche Gondouin à LASSAY-LES-CHATEAUX	280,00
• Loyer –Maison T4 – 17 rue de l'Eglise – La Baroche Gondouin à LASSAY-LES-CHATEAUX	367,00
• Loyer – Appartement n°1 T5 – Le bourg de Melleray-la-Vallée à LASSAY-LES-CHATEAUX	340,00
• Loyer – Appartement n°2 T2 – Le bourg de Melleray-la-Vallée à LASSAY-LES-CHATEAUX	200,00
• Loyer – Appartement T3 – 12 place de la Mairie – Niort-la-Fontaine à LASSAY-LES-CHATEAUX	241,00
LOYERS ANNUELS	
Loyer ex bascule La Baroche-Gondouin	85,00

REDEVANCES ANNUELLES D'EXPLOITATION DU PRODUIT DES TERRAINS ENHERBÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	
LA BAROCHE - ZC N°81 (1 482m²) et 82 (543 m²)	32,00
LASSAY - 166 ZK 58 et 166 ZK 60 (3 208 m²) (facturation répartie entre les 2 exploitants)	39,00
LASSAY - Bas-côtés de la voie de contournement RD 33 et 34	87,00
LASSAY - YB N°96 (74 700 m²)	1050,00
LASSAY - ZE N°261 (30 677 m² environ) + N°262 (1 413)	405,00
LASSAY - ZH N°44 (3 490 m²) + délaissés domaine public Lotissement Source (640 m² environ)	36,00
LASSAY - ZT n°116 (5 000 m2) Vallée route de Javron	35,00
LASSAY - ZT N°135 (14 143 m²)	52,00
MELLERAY - 149 ZA N°8 (6 800 m²) et 9 (4 600 m²)	70,00
MELLERAY - 149 ZA N°22 (9 060 m²)	90,00
NIORT - 166 ZI N°51 a et b (35 553 m²)	627,00
NIORT - 166 ZI N°54 c (2 700 m² environ) + 29 YC (4 500 m2) Bois Thibault	64,00
NIORT - 166 ZR N°49 (chemin communal) (3 850 m²)	11,00

Vote : Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 2018-027 visée en Sous-préfecture le 12 mars 2018.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 03 avril 2018
Le Maire,

Jean RAILLARD